

Coronavirus (COVID-19)

En vigueur dès le 8 avril 2021

Ensemble des mesures pour le palier orange, le palier rouge et les mesures d'urgence

Secteur	Palier orange	Palier rouge	Mesures d'urgence
Couvre-feu	• 21 h 30 - 5 h	• 21 h 30 – 5 h	• 20 h – 5 h
Rassemblements dans les domiciles privés	• Interdits sauf pour : <ul style="list-style-type: none">○ un service ou du soutien○ une personne seule, avec ses enfants s'il y a lieu, peut se joindre à une autre adresse et former un groupe stable	• Interdits sauf pour : <ul style="list-style-type: none">○ un service ou du soutien○ une personne seule, avec ses enfants s'il y a lieu, peut se joindre à une autre adresse et former un groupe stable	• Interdits sauf pour : <ul style="list-style-type: none">○ un service ou du soutien○ une personne seule, avec ses enfants s'il y a lieu, peut se joindre à une autre adresse et former un groupe stable
Activités privées de nature événementielle ou sociale dans une salle louée ou un lieu public intérieur	• Interdites	• Interdites	• Interdites
Funérailles	• Maximum 25 personnes	• Maximum 25 personnes	
Lieux de culte	• Maximum 100 personnes, sauf funérailles et mariages à 25 personnes • Distance de 2 m entre les personnes ne résidant pas à la même adresse et masque d'intervention (masque de procédure)	• Maximum 25 personnes • Distance de 2 m entre les personnes ne résidant pas à la même adresse et masque d'intervention (masque de procédure)	• Maximum 25 personnes

Coronavirus (COVID-19)

Secteur	Palier orange	Palier rouge	Mesures d'urgence
Restaurants	<ul style="list-style-type: none"> • Ouverts • Interdiction de changer de table pour la durée de la présence au restaurant • 2 adultes d'adresses différentes par table avec leurs enfants mineurs OU occupants d'une même résidence privée • Réservation et registre avec coordonnées • Pas de vente d'alcool sans nourriture • Pas de spectacle durant les repas (avant ou après avec application des règles pour salles de spectacles) 	<ul style="list-style-type: none"> • Fermés, sauf pour livraison, mets à emporter et service à l'auto 	Fermés, sauf pour livraison, mets à emporter et service à l'auto
Bars et discothèque Micro-brasseries et distilleries Casinos et maisons de jeux	<ul style="list-style-type: none"> • Fermés 	<ul style="list-style-type: none"> • Fermés 	Fermés
Musées	<ul style="list-style-type: none"> • Ouverts 	<ul style="list-style-type: none"> • Ouverts 	• Fermés
Cinémas	<ul style="list-style-type: none"> • Ouverts, dans le respect des mesures en vigueur. Port du masque d'intervention (masque de procédure) et distanciation physique obligatoire • Spectateurs doivent rester assis • Consommation possible de nourriture ou boisson : retrait temporaire du masque et silence • 2 m entre les personnes ne résidant pas à la même adresse • Maximum de 250 personnes par salle. 	<ul style="list-style-type: none"> • Ouverts, dans le respect des mesures en vigueur. Port du masque d'intervention (masque de procédure) et distanciation physique obligatoire • Spectateurs doivent rester assis • Pas d'offre alimentaire ni de consommation dans les salles • 2 m entre les personnes ne résidant pas à la même adresse • Maximum de 250 personnes par salle. 	• Fermés

Coronavirus (COVID-19)

Secteur	Palier orange	Palier rouge	Mesures d'urgence
Auditoires et audiences (salles de spectacle)	<ul style="list-style-type: none"> • Ouverts, dans le respect des mesures en vigueur. Port du masque d'intervention (masque de procédure) et distanciation physique obligatoire • Spectateurs doivent rester assis • Consommation possible de nourriture ou boisson : retrait temporaire du masque et silence • 2 m entre les personnes ne résidant pas à la même adresse • Maximum de 250 personnes par salle 	<ul style="list-style-type: none"> • Ouverts, dans le respect des mesures en vigueur. Port du masque d'intervention (masque de procédure) et distanciation physique obligatoire • Spectateurs doivent rester assis • Pas d'offre alimentaire ni de consommation dans les salles • 2 m entre les personnes ne résidant pas à la même adresse • Maximum de 250 personnes par salle 	<ul style="list-style-type: none"> • Fermés
Bibliothèques	<ul style="list-style-type: none"> • Accès à tous 	<ul style="list-style-type: none"> • Accès à tous 	<ul style="list-style-type: none"> • Accès au comptoir de prêt et aux étudiants
Sports et loisirs	<p>Extérieur</p> <ul style="list-style-type: none"> • Activités sans contact • Occupants d'une même résidence privée • OU groupe de 12 personnes maximum avec port du couvre-visage obligatoire, sauf si personnes demeurent assises à 2 m • Ajout d'un instructeur possible 	<p>Extérieur</p> <ul style="list-style-type: none"> • Activités sans contact • Occupants d'une même résidence privée • OU groupe de 8 personnes maximum avec port du couvre-visage obligatoire, sauf si personnes demeurent assises à 2 m • Ajout d'un instructeur possible 	<p>Extérieur</p> <ul style="list-style-type: none"> • Infrastructures demeurent ouvertes • Piscines extérieures des établissements hôteliers et spas fermés

Coronavirus (COVID-19)

Secteur	Palier orange	Palier rouge	Mesures d'urgence
	Intérieur <ul style="list-style-type: none"> • Permis dans tous les lieux publics ouverts • Activités sans contact • Seul, en dyade, ou occupants d'une même résidence seulement • Registre et port d'un couvre-visage ou masque obligatoire en tout temps dans les salles d'entraînements (gyms) • Cours individuels ou aux occupants d'une même adresse permis • Capacité d'accueil restreinte 	Intérieur <ul style="list-style-type: none"> • Lieux publics intérieurs fermés, sauf : piscines, patinoires et lieux pour jouer au tennis et au badminton (supervision du lieu obligatoire) • Activités sans contact • Seul, en dyade, ou occupants d'une même résidence • Cours individuels ou aux occupants d'une même adresse permis • Port du couvre-visage ou masque obligatoire dans les arénas (patinoires) en tout temps • Capacité d'accueil restreinte 	Intérieur <ul style="list-style-type: none"> • Interdits • Gyms fermés
Activités et lieux particuliers	<ul style="list-style-type: none"> • Activités suspendues : Arcades et activités intérieures des sites thématiques, centres et parcs d'attractions, centres d'amusement, centres récréatifs, parcs aquatiques et auberges de jeunesse • Lieux fermés : lieux pour la pratique de jeux de quilles, de fléchettes, de billard ou d'autres jeux de même nature 	<ul style="list-style-type: none"> • Activités suspendues : Arcades et activités intérieures des sites thématiques, centres et parcs d'attractions, centres d'amusement, centres récréatifs, parcs aquatiques et auberges de jeunesse • Lieux fermés : lieux pour la pratique de jeux de quilles, de fléchettes, de billard ou d'autres jeux de même nature 	
Télétravail	<ul style="list-style-type: none"> • Télétravail obligatoire pour tous 	<ul style="list-style-type: none"> • Télétravail obligatoire pour tous 	<ul style="list-style-type: none"> • Obligatoire, sauf pour les services prioritaires

Coronavirus (COVID-19)

Secteur	Palier orange	Palier rouge	Mesures d'urgence
Commerces de détail non essentiels et soins personnels	<ul style="list-style-type: none"> • Ouverts • Restrictions de capacité • Centres commerciaux : supervision adéquate des aires communes pour éviter tout rassemblement et flânage <p>Spas ouverts</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réservation et registre obligatoires et respect du 2 m 	<ul style="list-style-type: none"> • Ouverts • Restrictions de capacité • Centres commerciaux : supervision adéquate des aires communes pour éviter tout rassemblement et flânage <p>Spas</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réservation et registre obligatoires et respect du 2 m • Zones intérieures fermées [sauf bassins d'eau et soins personnels] 	<ul style="list-style-type: none"> • Fermés, sauf pour livraison et cueillette à la porte • Grandes surfaces – vente de produits essentiels seulement • Spas fermés • Gyms fermés
Déplacements interrégionaux	<ul style="list-style-type: none"> • Interdiction de se déplacer vers une région jaune 	<ul style="list-style-type: none"> • Interdiction de se déplacer vers une région jaune 	<ul style="list-style-type: none"> • Interdiction de quitter la zone sauf en cas d'absolue nécessité
Services de garde	<ul style="list-style-type: none"> • Ouverts 	<ul style="list-style-type: none"> • Ouverts 	<ul style="list-style-type: none"> • Services de garde scolaire pour travailleurs essentiels seulement
Écoles préscolaires, primaires et secondaires (Dès le 12 avril 2021)	<ul style="list-style-type: none"> • Masque d'intervention (masque de procédure) obligatoire en classe pour tous les niveaux du primaire et du secondaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Retour de l'alternance sec. 3-4-5 • Masque d'intervention (masque de procédure) en tout temps 	<ul style="list-style-type: none"> • Enseignement à distance seulement
	<ul style="list-style-type: none"> • Parascolaire en groupes-classes seulement 	<ul style="list-style-type: none"> • Parascolaire interdit 	<ul style="list-style-type: none"> • Parascolaire interdit
Collégial et universitaire (Dès le 12 avril 2021)	<ul style="list-style-type: none"> • Retour de certains groupes en présentiel • Activités en groupes de 6 • Services aux étudiants en présentiel 	<ul style="list-style-type: none"> • Enseignement à distance seulement, sauf recherche, laboratoires, stages et activités qui doivent absolument être tenues en présentiel 	<ul style="list-style-type: none"> • Enseignement à distance seulement, sauf recherche, laboratoires, stages et activités qui doivent absolument être tenues en présentiel